

JOURNAL D'UN TEMOIN
LA GUERRE VUE DEPUIS BRUXELLES
(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Les autorités civiles et la prise d'Anvers.

Anvers, entre le 4 et le 10 octobre 1914.

Les nombreuses forces belges, isolées par les Allemands lors de la retraite d'Anvers, ont dû passer la frontière et se réfugier en Hollande, où elles furent désarmées et internées ; cela constitue une perte suffisamment importante pour que l'on en parle avec véhémence. La première chose que l'on a faite c'est rechercher le ou les coupables, car il faut que quelqu'un porte le chapeau, et tous les regards accusateurs se sont tournés vers la population et les autorités civiles d'Anvers. D'après l'accusation la plus courante qui circule de bouche à oreille, la population a

manifesté tellement d'inquiétude et de mécontentement concernant le bombardement, se mutinant et réclamant à corps et à cris la capitulation de la ville pour la sauver de la destruction et se sauver que, après le retrait des autorités militaires, les autorités civiles, obéissant également à un sentiment de faiblesse, se sont empressées de parlementer avec l'ennemi, sans tenir compte des instructions reçues, à savoir ne pas fournir le moindre indice de l'abandon de la ville, tant que l'armée ne serait pas complètement à l'abri, en l'occurrence, respecter un délai de trente-six heures après le départ du dernier homme.

Mais l'autorité civile, accusée d'avoir agi ainsi précipitamment sous la pression de la panique, essaie de se disculper et de démontrer qu'elle n'a fait que ce que les circonstances exigeaient et alors que Anvers avait cessé de revêtir une importance militaire quelconque. Elle ne parle pas d'instructions reçues à

propos de la capitulation de la ville à un moment ou à un autre, et nous ne saurons assurément pas la vérité sur ce point important tant que l'on ne publiera pas les documents officiels ; c'est-à-dire, probablement après la guerre. Quant à l'interdiction de le faire, elle n'est pas non plus officielle, sinon officieuse, comme on le verra clairement plus loin, mais elle relève indubitablement des fonctionnaires impliqués car personne, à part eux, n'est jusqu'à présent mieux au courant de ce qui s'est passé et personne, à part eux, ne proclamerait leur innocence, comme l'anonyme auteur (**N.d.T.**) du récit que je vais rapporter.

Je ne mets pas en doute l'authenticité du document car je n'aurais, pour le faire, d'autre base que les rumeurs publiques, fort probablement non-fondées et calomnieuses. Et, puisqu'il est le seul document de valeur à être parvenu jusqu'à présent entre mes mains, je m'empresse de le consigner

dans ces pages, sans renoncer pour autant à l'analyse de ceux qui pourront apparaître ultérieurement.

Siège d'Anvers	
Informations générales	
Date	du <u>28 septembre</u> au <u>10 octobre 1914</u>
Lieu	<u>Anvers (Belgique)</u>
Issue	Victoire allemande
Belligérants	
 <u>Belgique</u>	 <u>Empire allemand</u>
Commandants	
Albert I ^{er} de Belgique	Hans von Beseler
Forces en présence	
87 335 hommes sur le terrain	66 000 hommes durant l'assaut principal
60 000 hommes en garnison	
Pertes	
40 000 Belges et 2 000 Britanniques internés aux Pays-Bas	

Voici comment on décrit les événements dans le document en question (**N.d.T.** : transcrit par Emmanuel De Bom, bibliothécaire de la ville d'Anvers) :

Lors d'une séance secrète du 4 octobre, le conseil communal a adopté un ordre du jour déterminant que l'on ferait savoir au gouvernement et à l'autorité militaire que la population avait la ferme volonté que la défense de la position fortifiée d'Anvers se poursuive jusqu'à la dernière limite, sans autres inquiétudes que celles exigées par l'intérêt général et par la défense de la place et sans se préoccuper des dangers que pourraient courir les personnes et les biens des assiégés. Comme on le voit, cela contredit absolument les rumeurs d'émeutes et de protestations.

La retraite de l'armée de campagne a commencé le 5 octobre et s'est poursuivie les jours suivants ; pendant ce temps-là, les forts n'avaient pas cessé de combattre.

Le mercredi 7 octobre, les journaux du matin ont publié un communiqué officiel du commandant

de la place, daté de la veille, à neuf heures du soir, faisant savoir à la population qu'Anvers serait probablement bombardée.

Le bombardement a effectivement commencé, le jour même, à onze heures du soir. (Et voici où se situe la brève allocution du roi Albert invitant la population à ne pas perdre son calme, à ne pas se laisser dominer par la panique, indice qu'il y en avait.)

Le vendredi 9 octobre, au matin, le bombardement continuait sans interruption et la ville brûlait en vingt points différents.

Les autorités communales s'étaient installées en permanence à l'Hôtel de Ville, dès les premiers obus, et passaient la journée au premier étage et la nuit dans la grande cave qui date de la domination espagnole.

A quatre heures du matin, le 9, la nouvelle est

parvenue à la ville que les forces belges se préparaient à faire sauter le pont de barques érigé sur l'Escaut, ce qui a été interprété comme une preuve que l'armée avait quitté Anvers, ne laissant derrière elle que les garnisons des forts qui n'avaient pas encore été pris. L'explosion s'est produite peu après, dominant le vacarme du bombardement, qui continuait furieusement. Il était cinq heures du matin.

Au même moment étaient réunis à l'Hôtel de Ville quelques fonctionnaires et habitants notables, sous la présidence de L. Franck, président de la commission intercommunale de la province. Etaient présents (**N.d.T.**) : Monsieur Jan De Vos, bourgmestre d'Anvers ; le baron Gaston van de Werve de Schilde, gouverneur de la province ; le sénateur A. Rijckmans ; les conseillers communaux G. Albrecht, A. Cools y L. Strauss ; Monsieur

Ferdinand Carlier, administrateur de la Banque Nationale ; et le consul général d'Espagne, don Francisco Sebra y Saiz, à titre de doyen du corps consulaire.

On tenait une conférence sur les mesures à prendre ; il fallait opter entre une expectative, qui laisserait continuer le bombardement et provoquerait probablement la prise d'assaut de la ville, et une action immédiate de l'autorité communale, la seule autorité qui existât à ce moment-là à Anvers, en parlementant avec l'ennemi pour tenter que cesse l'attaque.

Les instants étaient très graves et plusieurs des personnes présentes ont fait remarquer qu'il n'y avait aucun moyen de combattre les incendies, parce que les Allemands avaient coupé les conduites d'approvisionnement en eau et que, quelques obus supplémentaires et un peu de vent qui se lèverait,

condamneraient Anvers à une destruction quasi complète, ce qui ne serait en rien bénéfique au pays. Il semble, donc, que l'on n'a pas dit un mot du sort de l'armée en retraite.

Après une brève discussion, on a résolu d'envoyer au commandant des forces allemandes, afin de lui demander de faire cesser le bombardement, une commission composée du bourgmestre De Vos ainsi que des sénateurs Louis Franck et A. Rijckmans, président et vice-président de la commission intercommunale. Ont été invités à s'y ajouter les consuls d'Espagne, des Etats-Unis et d'Argentine.

Les incendies augmentaient et la délégation s'empressa de partir. Des agents de police à cheval précédaient l'automobile en arborant le drapeau blanc de parlementaires.

Le bombardement diminua un peu mais, comme l'automobile de la délégation atteignait le lieu-dit

Warande (**N.d.T.**), il reprit avec plus de violence. Les parlementaires n'avaient plus d'autre guide que la trajectoire des projectiles lancés sur la ville et ils progressaient vers la bouche des canons. Deux hommes furent tués près de l'automobile aux environs du Nouveau Parc (**N.d.T.** : het Nieuwe Park) et, simultanément, le fortin le plus proche essuyait une pluie d'obus. Il ne restait plus de troupes dans les intervalles des fortins.

Après avoir franchi la seconde ligne de fortifications, à hauteur de la chaussée de Boom (**N.d.T.** : Boomsesteenweg), les délégués ont rencontrés les avant-postes allemands. Un officier s'est approché d'eux et, après s'être enquis de ce qu'ils désiraient, il les a invités à se laisser bander les yeux, comme c'est l'usage en de tels cas, à quoi ils accédèrent immédiatement. Les agents de police qui portaient le drapeau blanc sont restés là et

l'automobile s'est mise en route, conduite par un militaire allemand.

Ils ont progressé pendant près d'une heure entre les troupes allemandes, qui étaient là en nombre croissant, pour finir par atteindre Malines, vers 10h30 du matin. On leur y retira les bandeaux des yeux et une automobile avec des officiers allemands a pris place devant eux, prenant la direction de Tildonk, lieu situé entre Malines et Louvain, où se trouvait le quartier général.

Le général Hans von Beseler, à qui on avait annoncé leur arrivée prochaine, les attendait au Grand Cloître (**N.d.T.** : het Grote Klooster), accompagné par son état-major. Le doyen du corps consulaire présenta les délégués comme représentants de la commune d'Anvers, disant qu'ils allaient demander la cessation du bombardement. Il semble que le général allemand ait été très surpris que les

parlementaires fussent des civils et non des militaires, et il a voulu savoir ce qu'il était advenu de l'armée belge, à quoi le sénateur Franck lui a rétorqué qu'il ne lui était pas possible de répondre.

On n'a débouché sur aucun résultat concret lors de cette première entrevue mais on affirme que le général allemand a prétendu que l'un des trois envoyés reste à son campement pendant que les deux autres regagneraient Anvers, en quête d'un officier qui aurait des pouvoirs suffisants pour lui livrer, le jour même, la ville et les forts qui résistaient encore. On lui a, bien sûr, objecté que, en raison de leur titre de parlementaires, ils ne pouvaient pas être pris en otages, et le général n'a pas insisté sur ce point mais bien sur la capitulation de la ville et des forts, au sujet de laquelle les négociations reprendraient l'après-midi, plus près d'Anvers. Il a ajouté que le bombardement serait interrompu jusqu'à ce que les

délégués soient en lieu sûr.

Vers quatre heures de l'après-midi, les délégués arrivaient à Contich (Kontich), où le général allemand se réunissait avec eux dans une petite maison de campagne dont le toit avait été partiellement détruit. Dans le village abandonné par ses habitants régnait un silence sépulcral. Le bombardement s'était interrompu.

Après avoir renoué les négociations, on se mit sans trop de difficultés d'accord sur le fait que les habitants pacifiques et la garde civique désarmée d'Anvers n'auraient rien à craindre et que la police resterait entre les mains de l'autorité communale. Mais cela conclu, le restant ne se régla pas aussi facilement. Le général von Beseler voulait que les représentants s'engagent à faire en sorte que les forts se rendent mais ces derniers déclarèrent qu'il ne leur était pas possible de parler au nom des commandants

des forts et qu'ils ne pouvaient garantir que le maintien de l'ordre dans la ville et que la population n'ouvrirait pas le feu sur les troupes allemandes. On finit par leur proposer que les forts soient livrés le lendemain avant midi, sans quoi le bombardement reprendrait. Un officier allemand irait leur intimer de se rendre, accompagné par un notable d'Anvers.

Les parlementaires objectèrent alors qu'il ne leur incombait pas de signer quelque document que ce fût où l'on promettait la reddition des forts ; argument auquel le général von Beseler répliqua en disant qu'on ne pouvait le satisfaire d'aucune autre manière. La discussion se prolongea encore jusqu'à ce que le général, retirant sa montre de son gousset, déclare:

- *Je dois agir en fonction des intérêts que l'on m'a confiés. Je vais vous laisser du temps pour que*

vous vous décidiez à signer le document. Si vous ne le faites pas, je vous donne ma parole de soldat que je reprendrai le bombardement avant la nuit, après avoir ordonné aux régiments qui se trouvent à Anvers de se mettre à l'abri.

Quelques forces allemandes avaient en effet pénétré dans la ville entre midi et une heure de l'après-midi, au moment où les parlementaires arrivaient à Tildonk et peu après la chute du fort numéro 5.

Les délégués restèrent seuls et, après un échange d'idées, résolurent de signer l'accord afin d'éviter le bombardement qui, sans aucun bénéfice militaire, aurait été un désastre pour la ville. Avant de signer, le sénateur Franck exigea du général von Beseler qu'il lui permette de rendre visite, le soir même, aux commandants des forts qui résistaient encore, afin de leur exposer la situation amicalement, ce qui lui fut

accordé.

Les parlementaires regagnèrent vers sept heures la ville, désormais occupée par les soldats allemands et dont les rues désertes et silencieuses étaient sinistrement illuminées par la lueur des incendies. L'Hôtel de Ville, grand ouvert, était rempli de soldats et d'officiers ; sur le pavement de la salle du trône gisaient les drapeaux belges retirés par le vainqueur.

Le Collège des bourgmestre et échevins ayant été réuni immédiatement, les délégués révélèrent le contenu de l'accord de Contich, qui fut accepté. Il fallut passer toute la nuit dans la ville à moitié déserte pour trouver les moyens de faire face aux réquisitions exigées par l'accord et les notables s'affairèrent fébrilement jusqu'au petit matin afin que tout fût prêt à l'heure convenue et afin que les Allemands ne se livrent pas à de nouvelles violences.

Le sénateur Franck, sans perdre un moment, se mit

Après avoir mis près de trois heures pour parcourir les quatorze kilomètres, il parvint vers une heure du matin à l'un des forts de la première ligne, à proximité de Schooten (Schoten), et il fut reçu par le commandant et son second, à qui il exposa la situation.

A leur tour, ces derniers lui firent comprendre que, du point de vue militaire, les rares forts isolés qui restaient de la première ligne ne pouvaient rien faire d'efficace mais ils ajoutèrent que, néanmoins, ils étaient résolus à ne se rendre qu'en cas de nécessité absolue. Monsieur Franck leur dit que c'était le cas puisqu'il s'agissait de cesser de bombarder inutilement Anvers, à quoi ils répondirent qu'ils communiqueraient l'information aux commandants des autres forts du nord et qu'ils prendraient ensuite leur décision en accord avec eux.

Monsieur Franck revint à Anvers à quatre heures et demie et, à cinq heures, on convoqua le Collège des

bourgmestre et échevins ainsi que la commission intercommunale, afin de désigner les délégués qui devaient accompagner les officiers allemands (qui assistèrent à la réunion) lors de leurs visites aux forts pour les faire obtempérer à l'injonction. Étaient présents le bourgmestre, les conseillers et le président de la commission intercommunale, messieurs Edouard Bunge, Charles Corty (président de la chambre de commerce), J. Langlois, F. Carlier, Rob (**N.d.T.**), Osterrieth (**N.d.T.** : H. & A.W.), etc. Malgré le danger qu'ils courraient – leur propre vie garantissant l'intégrité des officiers allemands –, tous acceptèrent la mission.

Alors que l'on avait adopté les mesures préliminaires nécessaires et que les parlementaires s'apprêtaient à partir, on introduisit le général Werbrouck et un autre haut gradé belge, envoyés comme négociateurs depuis l'autre rive de l'Escaut.

Le général Werbrouck déclara que le commandant de la place d'Anvers, le lieutenant général de Guise, considérait que le moment était venu de savoir à quelles conditions la place pourrait capituler. Le délégué allemand von der Laneken, chargé depuis la veille par le général von Beseler des négociations avec les représentants de la ville, répondit que l'on avait déjà signé à Contich un accord avec la seule autorité qui était restée dans la place après le retrait des autorités militaires et de la garnison. Monsieur Franck ajouta que si le général Werbrouck voulait bien s'informer de ce qui était convenu dans l'accord, il n'hésiterait pas à le ratifier. En effet : dès qu'il lui fut lu, le général belge l'approuva, écrivant au bas de ce dernier :

"Le Lieutenant Général de Guise, commandant de la position fortifiée d'Anvers, ratifie pour l'ensemble de la position les stipulations de la convention qui précède."

Cette déclaration signée, le général Werbrouck

donna des ordres écrits pour la reddition des divers forts et les officiers allemands, accompagnés par les notables, partirent pour les faire exécuter.

Ces délégations revinrent à minuit et, tant les Allemands que les notables anversoïis louaient l'attitude courageuse des officiers belges qu'ils avaient trouvés dans les forts ; et c'est alors que l'on apprit que le commandant de Schooten, ainsi que ceux d'autres forts du nord, les avaient rendus inutilisables et abandonnés avant l'arrivée des parlementaires allemands. Le général de Guise, qui avait pourtant le moyen de s'échapper, se constitua chevaleresquement prisonnier au fort de Sainte-Marie.

Quelques soldats repliés firent encore feu depuis la rive opposée de l'Escaut et les canons allemands leur répondirent sans causer de dégâts importants. Ils tentèrent également, sans succès, de jeter sur le fleuve un pont de barques, qui ne put être maintenu en raison de la force du courant ; c'est ainsi que ce jour-là — le samedi 10 octobre —

peu de troupes allemandes réussirent à franchir l'Escaut via Anvers.

L'intéressé (**N.d.T.** : Emmanuel De Bom) ajoute, pour démontrer la correction de l'autorité civile et dégager sa responsabilité dans ce qui est survenu, qu'une forte troupe allemande avait traversé le fleuve via Dendermonde (Termonde), entrant dans le pays de Waes avant la chute d'Anvers. Ces troupes-là, et non celles sorties de la ville furent, d'après lui, celles qui coupèrent la route aux forces belges en retraite, le vendredi 9 à midi, entre Kwatrecht et Moerbeke, précisément au moment où le premier bataillon allemand entra à Anvers. Comme l'infériorité numérique des Belges rendait la résistance impossible, ils traversèrent la frontière, cherchant asile en Hollande, où ils furent désarmés.

Le document se termine en assurant que tant le roi Albert que le gouvernement belge sont convaincus que, dans des moments aussi difficiles, les autorités et la population

d'Anvers accomplirent leur devoir jusqu'au bout.

Et l'attitude générale du peuple belge, sa résolution héroïque, que certains chicaneurs inévitables ne parviennent pas à dénigrer, fait que j'incline à croire ce document quoique l'on continue à parler du caractère peu hardi des habitants d'Anvers. Pourquoi devraient-ils être une exception non seulement parmi les Belges en général mais encore parmi les Flamands eux-mêmes ?

Pour ma part, quand je suis repassé il y a quelques jours par la ville de l'Escaut, son aspect désolé m'a fait l'impression de l'amertume extrêmement profonde de la défaite, amertume qui n'apparaît que si on n'a pas lutté résolument jusqu'au bout avec l'espoir de triompher.

La perte d'une partie de l'armée, réfugiée en Hollande, est douloureuse ; mais elle le serait bien plus si elle n'était pas due uniquement à des circonstances fatales ...

Roberto J. Payró

Copyright, 2015 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française.

PAYRO ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (42) », in LA NACION ; 28/04/1915.

PAYRO ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (43) », in LA NACION ; 29/04/1915.

Notes du traducteur (N.d.T.) :

Concernant les forts d'Anvers, vous pouvez consulter

http://www.sambre-marne-yser.be/article=6.php3?id_article=77

Dagboek Raphaël Waterschoot 1914-1918

Diverse met de hand geschreven artikelen die gekopieerd zijn van kranten :

<http://www.oorlogsdagboek.org/Oorlogsdagboek-diverse-artikelen/index%20Oorlogsdagboek-diverse-artikelen.htm>

“*De overgave van Antwerpen*” opgemaakt door de stadsbibliothecaris Emmanuel de Bom op **4 oktober 1914**

<http://www.oorlogsdagboek.org/Oorlogsdagboek-diverse-artikelen/de%20overgave%20van%20Antwerpen%201.htm>

« *De Overgave van Antwerpen - 1914.* *Een Bladzijde Geschiedenis van Antwerpen* »

uit de *Nieuwe Rotterdamsche Courant* van 31 Januari 1915, article dont **Roberto Jorge Payró** aurait pu prendre connaissance lors de sa publication. Mais **Payró** n'aurait-il pu obtenir, *en avant-première*, les notes d'Emmanuel de Bom, bibliothécaire de la ville, puisqu'il **situe ce texte entre la deuxième et la troisième semaines de novembre 1914** de son *Diario de un testigo* ? ...

.

Source, également intéressante :

<http://warpress.cegesoma.be/fr>